



Créteil en Transition

Compte – rendu de l’Assemblée Générale du 14 février 2022

Présent.e.s : Bernard, la Coop’Cot (Marie-Noëlle), Hervé, Philippe, (adhérents), Odile (future adhérente).

Représenté : Dominique

L’AG est ouverte à 19h30.

Le rapport d’activité 2021 est présenté par Hervé. Il n’appelle pas d’observation, sauf confirmation que la Fête a été un succès et a permis de resserrer les liens avec les associations locales, avec un rôle reconnu à CeT dans l’animation du CoPil.

Mis au vote : adopté à l’unanimité.

Le rapport financier 2021 est présenté par Hervé.

Nous avons réduit au minimum les frais de fonctionnement – sous réserve du coût de l’hébergement du site Internet, à voir avec VDMT.

Mis au vote : adopté à l’unanimité.

Le point d’information sur nos moyens de communication est présenté par Hervé. Il faudra trouver le moyen de réunir les compétences nécessaires pour les mettre au niveau requis par nos perspectives.

Nos perspectives pour 2022 sont largement débattues et formulées comme suit :

Notre positionnement

Notre priorité est de faire connaître les diverses actions de transition engagées sur Créteil. Pour cela il est décidé de les cartographier et de les mettre en ligne. Philippe recommande d'utiliser le logiciel UMAP (gratuit) et nous proposera une ébauche, à discuter entre nous.

Il s'agit de montrer aux personnes qui voudraient participer à la Transition sur Créteil comment notre territoire vit la Transition : c'est notre rôle essentiel, et c'est ainsi qu'on pourra inciter des bénévoles à nous rejoindre. D'autant que nous n'avons pas de « concurrence » à ce niveau.

Ceci pourrait aussi faire l'objet d'un texte de présentation de CeT, en insistant sur la cohérence nécessaire. A diffuser aux associations ou plus largement.

CeT pourrait proposer un article sur les jardins partagés, à publier dans Vivre Ensemble.

Cas particulier d'une intervention dans les enquêtes publiques.

(voir enquête environnementale de la ZAC du Haut-Mont-Mesly, close le 22 février)

Hervé ne s'est pas senti suffisamment compétent pour pointer et argumenter d'éventuelles insuffisances du dossier dans les domaines concernés par l'enquête (eau, végétalisation, biodiversité), pas flagrantes à une première lecture du dossier. D'autres, plus compétents dans leur domaine (collectif du Lac, Partage ta Rue, UFAL) se sont exprimés.

Mais à l'avenir CeT pourrait intervenir sur tout ce qui intéresse le territoire en termes de transition écologique – comme nous l'avons fait pour l'enquête sur l'extension de l'incinérateur. CeT a des savoirs sur plusieurs thèmes (les jardins, les mobilités douces, le « zéro déchet »). C'est aussi en communiquant sur ces interventions qu'on peut affirmer notre rôle.

Suites de la conférence populaire du 7 février, organisée par l'UFAL et CeT

Elle a réuni une vingtaine de participants. A la dernière question posée, « et maintenant que fait-on ? », les réponses ont été :

- agenda local, national et international
- préciser les actions de temps court, temps moyen, temps long
- travailler en réseau (boucle réseau social, groupe de discussion internet)
- circuits courts, agriculture bio
- initiatives écologiques diverses (fresques, débats, actions sur réseaux sociaux, site, etc.)
- avoir comme principal objectif de sensibiliser un public plus large
- cartographier les acteurs locaux de la transition
- se poser la question d'une coordination des actions locales écologiques

A nous de mettre ces propositions en musique, progressivement !

Proposer des débats – éventuellement avec la participation de telle ou telle association.

Le lancement de projets portés par CeT sur des thèmes non investis actuellement par d'autres associations ne semble pas prioritaire.

Liens CeT / associations locales et communication

Continuer à préparer la Fête 2022 avec le CoPil mis en place pour la Fête 2021.

Mais le CoPil n'est probablement pas la bonne façon de mettre en place des outils de communication communs – voire d'autres formes de mutualisation.

Il conviendrait plutôt de faire adhérer à CeT les associations les plus proches de nous. L'adhésion d'associations nous permettrait de toucher d'autres publics, à condition que les associations qui adhèrent à CeT relayent nos infos auprès de leurs membres (à recommander).

- mettre en place une newsletter est assez lourd à gérer, pas mûr.
- envisager d'abord agenda collaboratif ?
- important d'avoir des outils de communication à la hauteur...

Hervé reste encore seul « administrateur » de CeT (malgré les statuts qui prévoient une rotation). Il n'y a donc pas de réunions de coordination.

Il faut débattre plus souvent entre nous pour avancer sur nos projets.

Pour cela : utiliser le groupe de discussion.

L'AG est close à 21h15.

Compte-rendu rédigé par Hervé Lerolle, coordinateur de CeT

le 28 février 2022